



Pose avec passage de véhicules

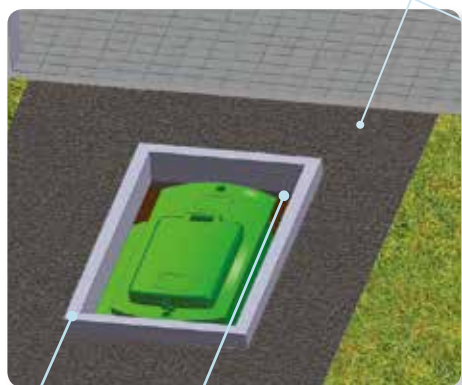
(Page 23 du guide d'utilisation)

• Les solutions possibles

1/ La solution la plus simple

- Laisser une ouverture de 1,50 m*0,70 m pour pouvoir enlever le grand couvercle qui donne accès à l'intérieur de la station (pour la vidange et autres interventions).
- Créer une bordure de protection pour éviter de rouler sur la station.
- Il est possible de couvrir l'ensemble avec une grille ou plaque pleine selon la norme EN 124.

➤ Dalle de repartition*
(dans tous les cas)



➤ Bordure de protection

➤ Réserve de 1,50 m*0,75 m minimum pour pouvoir ressortir le couvercle de 1,40 m*0,69 m

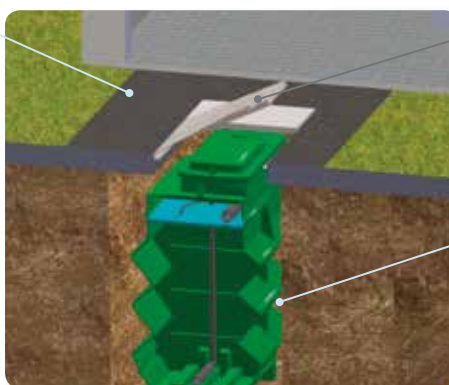
2/ Pour rouler au dessus de la station

- Laisser une ouverture de 1,50 m*0,70 m pour pouvoir enlever le grand couvercle qui donne accès à l'intérieur de la station (pour la vidange et autres interventions).
- Poser un ensemble de protection de type « circulation » au dessus de la réserve.

Rappel : la protection, de type grille ou plaque pleine, doit impérativement respecter la norme EN 124.

Fournisseurs possibles :

Fondatel : voir grilles de caniveau
P.I.L. : voir grilles sans cadre ou grille antichute
Norinco : gamme France Telecom



➤ Plaques ou grilles amovibles

➤ Gravier type 2/10 mm

• **Radier :** support plat constitué de bois, de maçonnerie ou de sable/gravier servant de base à une construction

> IMPORTANT

Concernant les arrivées d'eau autour de la station (pluie, ruissellement, etc.), il y a 2 possibilités :

1/ Le radier pourra être en gravier afin de laisser infiltrer dans un sol sain.

2/ Prévoir un drain au niveau du fil d'eau de sortie.

Rappel des conditions de pose agréées et mentionnées dans le guide utilisateur (p 23)

*Une dalle de répartition de charges doit être mise en place afin de répartir les charges.

La dalle est autoportante et ne doit pas reposer sur la cuve.

Les cadres et couvercles correspondent à la norme EN 124 et permettront de retirer le couvercle de la microstation ainsi que l'accès aux pompes, compresseurs...